

Gazagnaire prêt à muter



(Photos Gillés Traverso)

Un sens unique. Mais il faudra que les Cannois disent lequel.

Une promenade piétonne plus large. Une plateforme multifonctionnelle avec piste cyclable entre le rond-point Gould et le Palm Beach en basse saison et du stationnement en haute saison.

Gazagnaire va changer.

Pas pour perdre son côté « sauvage », non : « ça ne doit pas être la Croisette, ça ne doit pas être Boccacabana, ce secteur doit garder son côté retiré », a insisté David Lisnard, lundi soir, en séance de conseil municipal (1). Mais le secteur sera rénové et amélioré.

La Ville va donc continuer à préserver le quartier en regardant de très près les permis déposés et en évitant les grosses constructions.

Mais cela n'empêchera pas de moderniser, notamment en offrant une véritable promenade récréative et sportive pour les utilisateurs.

« Il s'agira de requalifier la voirie, revisiter le stationnement, embellir les plages et la base nautique du Mouré Rouge, favoriser le développement d'animations sportives et se coordonner avec la réalisation de projets

connexes », a résumé le premier magistrat.

D'abord, concerter la population

Avant toute chose, la Ville lancera une concertation publique auprès des habitants. « On ne peut pas pousser les murs, on ne peut pas pousser la mer. Il faut faire des choix qui respectent les principes de réalité. Qui permettront aux piétons de se promener et aux voitures de se garer... », a égayé le maire.

D'où le projet de sens unique sur le boulevard Gazagnaire, « On va tester la population pour savoir quel sera le bon sens... »

Cela décidé, les travaux pourront être lancés. Une première tranche entre le Palm Beach et le rond-point Paul-Harris (le port du Mouré Rouge) sera engagée en novembre 2018 pour s'achever à l'été 2019.

L'aménagement de la promenade piétonne le long du bord de mer (muret en pierres rouges, béton désactivé rosé), la création de la plateforme multifonctionnelle seront inscrits à la fiche de route des équipes. Tout comme la possibilité de modifier

la circulation de la ligne de bus à impériale et la navette de la Pointe Croisette.

La Ville a assuré que l'offre de stationnement ne bougerait pas du côté des habitations. « C'est bien pour cela que l'on organise un sens unique ». En revanche la possibilité de stationner côté mer sera supprimée en basse saison. Et les parkings seront réaménagés afin d'offrir plus de places. Les plages bénéficieront aussi de ce programme. L'existant est en « parfaite adéquation avec le caractère naturel du site ».

Apport de sable ?

Mais la Ville entend demander l'autorisation auprès des services de l'État d'effectuer un apport de sable entre 1 500 et 2 000 m³ afin d'offrir des plages plus agréables aux estivants et de préserver l'érosion.

La tranche deux, enfin, couvrira – plus tard, sans que cela ait été précisé – la portion entre le port du Mouré Rouge et le rond-point Gould.

CHRYSTELE BURLOT
cburlot@nicematin.fr

(1) Délibération votée à l'unanimité.

